

Gestion des espèces invasives

Mise à jour le 06 janvier 2025



Séneçon du Cap



Cartographie des EEE - Enora Marchon

La gestion des espèces animales et végétales invasives fait partie des missions de l'équipe de la réserve naturelle.

Les espèces invasives sont des espèces allochtones proliférantes, contrairement aux espèces envahissantes qui sont autochtones mais également proliférantes.

Les espèces végétales :

7 espèces exotiques envahissantes ont été répertoriées dans et en périphéries de la réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc. La plupart introduite en France a des fins ornementales.

- La Renouée du Japon, *Reynoutria japonica*, (Japon)
- Le Yucca, *Yucca gloriosa* (Amérique de l'Est)
- L'Herbe de la Pampa, *Cortaderia selloana* (Amérique du Sud)
- Le Buddleia de David, *Buddleja davidii* (Chine)
- Le *Baccharis* (Amérique du Nord)
- Le Sénéçon du Cap, *Senecio inaequidens* (Afrique du Sud)
- Le Lila d'Espagne, *Centranthus ruber* (Région Méditerranéenne)

Dans le but d'éradiquer ces espèces, des campagnes d'arrachage sont menées chaque année.



Ragondin



Huître creuse

Les espèces animales :

Au sein de la réserve, il y a deux espèces invasives :

→ Le ragondin, *Myocastor coypus*

Cette espèce, originaire d'Amérique du Sud dont le prédateur naturel est le caïman, a été introduite en France au 19^e siècle dans le but de produire de la fourrure bon marché.

Des actions de piégeage ponctuelles sont coordonnées par l'équipe de la réserve naturelle. En effet, cette espèce, en plus d'occuper la niche écologique d'espèces locales, fragilise les rives par ses terriers.

→ L'huître creuse, *Crassostrea gigas*

L'huître creuse, a été introduite à travers le monde depuis le début du 20^e siècle à des fins économiques. Rapidement, elle s'est échappée des parcs ostréicoles et a colonisé les milieux naturels. Elle est considérée depuis comme une espèce invasive.

Pour l'instant cette espèce reste localisée, une surveillance des sites impactés est réalisée au quotidien.

En périphérie de la réserve, d'autres espèces invasives sont présentes :

→ La crépidule

→ Le frelon asiatique

→ La palourde japonaise

